



NAO 2022, Acte II

La grande mascarade continue !!!

Ce 4 avril 2022, s'est déroulé la 3^{ème} réunion des
Négociations Annuelles Obligatoires 2022

Vos organisations syndicales Cfdt, CFE-CGC, CFTC, CGT ont choisi de ne pas commenter les nouvelles propositions en réunion devant la pauvreté de celles-ci dont notamment :

- 60 cts nets par jour d'augmentation pour les salariés qui ont moins de 24 000 € annuels bruts.
- 1,5 % de la masse salariale d'augmentation à la tête du client



Pour vos organisations syndicales Cfdt, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO,

le temps de l'action est arrivé :

⇒ [Cliquez ici](#)

* Votre participation restera totalement anonyme malgré la demande d'authentification

Parallèlement nous aviserons la presse spécialisée car notre combat doit être partagé.

